

INDEX EGALITE FEMMES - HOMMES

L'index égalité femmes – hommes n'est pas calculable pour FRANCE BOIS IMPREGNES, car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75.

La décomposition de l'index selon les différents indicateurs est la suivante :

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	0	INCALCULABLE		40	0
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	2,3	25	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	0	INCALCULABLE		15	0
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	4	10	10	10
Total des indicateurs calculables			35		45
INDEX (sur 100 points)			INCALCULABLE		100